

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

18 décembre 2009
N° 77



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

EDITORIAL

BELLE DÉCOUVERTE...

Contrairement à ce que vous auriez pu penser, cette photo n'est pas issue de terres lointaines mais tout simplement du lac d'Orient un matin d'hiver pendant la vidange décennale...

L'aventure est parfois près de chez soi quand on se lève tôt...

Ce jour là, le photographe avait rendez-vous avec la lumière quand elle s'éveille au petit matin, instant magique où le froid avait transformé un univers connu pour en dégager une poésie infinie.

La conjonction d'éléments particuliers ; lac asséché, froid intense, fine couche

de neige balayée par le vent, pleine lune avait permis ce moment exceptionnel et imprévisible.

L'œil avisé, la patience, la compétence de Didier Guy ont fait le reste en fixant ces merveilles.

Le résultat est un livre de photos somptueuses soulignées de quelques textes courts dont certains de Jacques Salomé. La magie des mots choisis s'ajoute à la magie des couleurs pour une douce invitation au rêve, au voyage, à l'émotion...le bonheur ! (voir p 6)

A. SPILMANN

Un bonheur simple, sage, naturel que nous souhaitons à tous les amis de connaître et de partager avec ceux qu'ils aiment en 2010.



P. GARRAUD



Didier GUY

SOMMAIRE

- Belle découverte... p. 1
- A la une, à la deux, à la trame ! p. 2
- Examen réussi pour OrientéNature ! p. 2
- Des chevaux sur la réserve... p. 3
- Les Halles du Parc p. 4-5
- Baptiste Piat : maraîcher à Piney p. 6
- On a lu, on a bu des yeux... p. 7
- Actualités du Parc p. 7
- Animations p. 8
- Abonnement p. 8

A LA UNE, A LA DEUX, A LA TRAME !

Face au constat de l'érosion de la biodiversité en France, due à la fragmentation ou à la destruction des habitats, l'Etat a impulsé une nouvelle politique environnementale via le Grenelle de l'Environnement. Le dispositif mis en place, la Trame verte et bleue, a pour objectif ambitieux de stopper la régression des espèces animales et végétales d'ici 2012.



S. Gaillard

Qu'est-ce que la Trame verte et bleue ?

La Trame verte désigne les milieux terrestres, la Trame bleue, les milieux aquatiques. Il s'agit pour ces deux composantes d'identifier des "noyaux" ou "réservoirs" de biodiversité (ou encore "cœurs de nature"), c'est-à-dire des espaces naturels riches d'un point de vue écologique où la biodiversité est bien représentée. Mais beaucoup d'organismes vivants se déplacent. Ceci est évident pour les grands mammifères par exemple, mais est moins perceptible pour les petits animaux ou la flore. Pourtant beaucoup d'espèces ne survivent que parce que leurs représentants vont migrer d'une zone favorable à une autre (déplacement d'individus ou dispersion des graines) et/ou s'échanger entre différentes unités de population afin de favoriser le brassage génétique. Pour permettre ces flux entre les "cœurs de nature", la faune et la flore utilisent des voies de déplacement appelés "corridors écologiques". L'ensemble des réservoirs de biodiversité et des corridors forme un maillage appelé "Trame" qui permet de relier entre eux différents milieux favorables afin de rendre possible le déplacement des espèces et leur expansion par colonisation. L'objectif du dispositif est donc de maintenir, restaurer ou

créer des "routes" pour les espèces (en supprimant ou en aménageant les obstacles au franchissement par exemple).

Le Parc voit la vie en vert et bleu...

A partir de 2010, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient va se lancer dans l'identification et la définition du réseau écologique sur son territoire. Beaucoup d'études réalisées depuis plusieurs années vont contribuer à mettre en lumière les cœurs de nature (inventaire des zones humides, diagnostic de cours d'eau, suivi scientifique de la Réserve naturelle nationale, inventaires faune/flore, protection des amphibiens en migration...). Pour compléter ces premiers travaux qui vont s'échelonner encore sur plusieurs années, d'autres programmes sont prévus. Une importante base de données cartographiques va être élaborée afin de recenser tous les éléments du réseau écologique (cours d'eau, mares, étangs, prairies, haies, vergers,...), ce qui accompagnera la mise en place d'un observatoire de la biodiversité. En zones agricoles, de la Champagne crayeuse notamment, la création d'un réseau de jachères conservatoires est prévue en zones de grandes cultures en tant que zone-refuge pour la biodiversité. Le programme "Vergers du Parc" initié en 1997 et favorisant le retour de la Chouette chevêche dans nos villages par exemple, va être redynamisé dans ce contexte : il sera proposé aux communes de restaurer ou de créer des vergers conservatoires avec des essences locales (pommiers, poiriers,...), et ce, avec l'appui du Parc. Un autre objectif du Parc consiste à inciter l'intégration de la problématique "réseau écologique" dans les documents d'urbanisme et d'accompagner les communes pour leurs aménagements futurs. Le Parc se lance ainsi en 2010 dans la réalisation d'un puzzle grandeur nature dont le but final est de relier entre elles, voire d'emboîter, différentes pièces. Ensuite, reste à ce que les espèces retrouvent leur chemin !

EXAMEN RÉUSSI POUR ORIENTÉ NATURE !

Pour la première fois cette année, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a proposé aux petits et grands deux jours d'animations sur les thèmes de la nature et de découverte de la faune, les 15 et 16 novembre. De nombreux partenaires ont répondu présent pour participer activement à cette manifestation : l'Office du tourisme des Grands Lacs, la Ligue de l'Enseignement de l'Aube, l'Office national des Forêts, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Association des Amis du Parc.

Le début du festival a été placé sous le signe du poisson. En effet, le samedi matin, sur la commune de La Loge-aux-Chèvres, une pêche d'étang traditionnelle au filet a attiré environ 150 curieux, plutôt matinaux. Les produits de la pêche, soit environ une tonne de poissons, ont été proposés à la vente aux particuliers, pisciculteurs, autres propriétaires d'étangs,... Le tout dans une ambiance conviviale autour d'une dégustation de la "pochouse", soupe de poissons d'eau douce cuisinée selon une recette du terroir. Cette première journée d'animations s'est poursuivie avec une visite du village de Géraudot, entre nature et culture, une ouverture exceptionnelle du nouvel Espace Faune de la Forêt d'Orient et une observation du coucher de grues sur leur dortoir au niveau du Lac du Temple, au cré-

puscule. Le dimanche, les amoureux de la nature ont pu contempler sur le terrain les oiseaux des lacs, avant de les admirer à la Maison du Parc sur les magnifiques photographies des expositions " Becs et Plumes " et " Oiseaux de la Champagne humide ". Au menu ensuite, et selon les goûts de chacun, une randonnée a permis au public soit de découvrir les richesses de la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, soit d'explorer la nature de façon ludique et en famille en Forêt du Temple.

A la Maison du Parc, les plus jeunes ont rencontré de drôles de petits bonshommes avec des chapeaux un peu étranges... les Ouabis ! Ces petits habitants des forêts ont été confectionnés au gré de l'imagination des enfants à partir de glands, de noix, de feuilles, de brindilles...

Le bilan de ce premier essai est encourageant puisque 500 à 600 visiteurs se sont déplacés sur les 2 jours pour profiter de la nature si riche et exceptionnelle du Parc. Leur entière satisfaction et leur contentement lors de ces journées incitent à la reconduction d'OrientéNature l'année prochaine, et ce, dans le cadre du quarantième anniversaire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

DES CHEVAUX SUR LA RÉSERVE...

Depuis 3 ans, une opération de débardage est menée dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, sur la partie qui est propriété du Conservatoire du Littoral. Cette initiative revêt un caractère particulier : ce sont des chevaux qui travaillent sur la parcelle.



Retour aux essences locales

L'opération a été lancée afin de diminuer la densité des résineux plantés il y a une cinquantaine d'années. Le plan de gestion prévoit en effet un retour à une Réserve intégrale dans laquelle il n'y aura plus aucune intervention humaine.

Pour laisser la nature faire de nouveau son œuvre, il est nécessaire de favoriser la repousse des essences locales. Une petite partie de résineux sera tout de même préservée car ils sont indispensables à certaines espèces animales telle que la mésange. Le milieu est fragile, l'utilisation d'engins motorisés entraîne bruit et dégradations sur les arbres et les chemins. C'est donc à cheval que les résineux sont débardés afin de rendre tous ses droits à la nature de façon douce et respectueuse. Actuellement, la deuxième tranche de travaux est en cours. La troisième et dernière tranche durera jusqu'en 2012.

Une coopération exemplaire

L'opération est un travail de coopération entre les différents acteurs locaux. Les coûts sont pris en charge par le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, l'Office national des Forêts gère le marché, le tout sous le contrôle du Parc, gestionnaire de la Réserve. Les bois seront vendus en totalité à un artisan local et une entreprise viendra sur place pour réaliser des copeaux de bois. Les recettes de la vente des bois sont entièrement réinjectées au budget de la Réserve pour sa gestion.

La forêt, l'homme, la femme et les chevaux



Nous avons eu la chance de passer quelques heures sur la Réserve à la rencontre de l'équipe de débardeurs.

Dominique et Brigitte Forêt (ça ne s'invente pas pour des débardeurs !) dirigent les chevaux ; ils sont accompagnés par des bûcherons. Ces derniers abattent les résineux, enlèvent les branches avant que les chevaux viennent sortir les fûts pour laisser l'espace de travail.

Le jour de notre visite, Noisette, Olga et Quiam, un Trait du Nord et deux Boulonnais, étaient à l'ouvrage. Tous trois attelés de front pour avoir plus de puissance : ils sortent environ 2 mètres cubes de bois à chaque trajet.

Dominique et Brigitte sont originaires du Nord de la France. Ils travaillent sur la Réserve depuis maintenant trois ans. Ce sont eux qui ont débardé les douglas utilisés pour la construction de l'observatoire de Valois.

Ils ont choisi ce métier car ils sont tombés dedans depuis qu'ils sont petits en quelque sorte. Dominique est fils de débardeur. "On fait de l'écologie et du développement durable depuis toujours" déclare-t-il en soulignant l'importance de cette technique pour la préservation de la forêt.

"Quand on aime la nature, on ne la massacre pas !" poursuit-il.

"Le seigneur des traits"

Il insiste également sur la nécessité de préserver et valoriser le Boulonnais, "seigneur des traits".

Tandis qu'il nous parle de son métier, ou plutôt de sa passion, nous assistons à la chute de deux douglas et à leur enlèvement par les trois chevaux. Sous la direction de Brigitte, une des rares femmes à faire ce métier en France, les trois animaux mettent toutes leurs forces en mouvement. Aux simples indications de la voix et du cordeau, Brigitte fait avancer, reculer ses animaux au milieu des troncs.

Nous sommes impressionnés par la force de ces animaux et la communion entre le maître et ses chevaux : pas de cris, juste des indications fermes, avec patience et toujours l'attention à la sécurité des animaux.

Brigitte nous explique qu'un cheval commence à travailler à partir de l'âge de deux ans et demi. Il atteint sa pleine puissance à 4 ans. La journée de travail des animaux est en moyenne de 6 à 7 heures en fonction du volume des bois à sortir et des conditions météo. Un cheval peut travailler jusqu'à l'âge de 15 ans. Ces animaux qui pèsent environ 900 kg sont considérés comme "de bons chevaux" lorsqu'ils libèrent un poids d'une tonne par coup de collier.

Dominique nous informe qu'il existe en France une vingtaine de débardeurs professionnels en forêt. Des formations existent pour apprendre ce métier : actuellement Dominique forme un jeune bûcheron aux techniques de conduite des chevaux. Il a même des projets de formation en Suisse.

Nous pourrions rester là des heures à les observer et les écouter tant ils nous passionnent mais le temps passe, il faut rentrer.... Pleins d'admiration avec de belles images en tête, nous repartons en nous demandant comment nous allons bien pouvoir raconter cet après-midi particulier....

Autrefois lieux de vie de commerce et d'échanges, le calme est aujourd'hui devenu

Imposantes, immobiles, les halles sont

L'apparition des halles est fortement liée à l'histoire des marchés, qui est connue à partir du XII^e siècle avec les progrès de l'agriculture et le développement urbain.

L'essor de ces marchés entraîne la prise de mesures pour les réglementer et les contrôler. Ce sont les archives de ces textes réglementaires qui permettent aujourd'hui de retracer l'histoire des halles.

Un outil de contrôle

Même si le commerce se développe au milieu du Moyen Age, une grande part de l'approvisionnement passe encore par les granges dimières qui servent à recueillir l'impôt du clergé.

La royauté décide de favoriser le commerce dans le pays afin d'exercer un plus grand contrôle sur ce secteur.

La construction d'une halle est un privilège royal, le roi accorde l'autorisation à ses seigneurs de faire bâtir une halle dans leur ville. L'édification des halles est donc portée et financée par les seigneurs, ils en font le symbole de leur puissance et de leur autorité. En Forêt d'Orient, les comtes de Brienne, les ducs de Piney et les seigneurs de Dienville se lancent ainsi dans la construction de bâtiments majestueux et imposants à la hauteur de leur fortune et de leur pouvoir.

Il ne faut pas oublier que l'édification d'une halle a toujours pour finalité de favoriser le commerce en offrant un espace bien délimité pour contrôler et encadrer les profits.

Des usages divers aux privilèges des commerçants

Les halles sont le cœur de la vie économique et politique des villes. Elles sont souvent le siège de toutes les fonctions administratives, le seigneur y rend la justice. Les assemblées publiques s'y tiennent (élections, conseils), ainsi que les fêtes et les autres activités populaires de la ville.

Des droits sont instaurés afin de "dédommager" le seigneur des frais de construction : droits de circulation des denrées (appelés aussi péage, tonlieu ou charriage), droits de hallage perçus sur les denrées vendues, droits d'étalage qui réservent aux marchands une place attitrée.

Le Moyen Age est une période faste pour le commerce en Champagne. Les foires qui se déroulent à Troyes, Bar-sur-Aube, Provins amènent un grand nombre de riches marchands dans la région. Des juridictions spécifiques sont créées pour eux. Ils deviennent très puissants, bénéficient d'exonération de droits de péage les jours de marché, de saufs conduits ou de franchises.

Leur présence dans les villes environnantes est intimement liée à la construction des halles dans les villes du Parc où ils viennent exercer leur activité.

Sous les halles, les marchands sont répartis selon leurs professions. Les bouchers et poissonniers occupent souvent une position centrale par exemple. Les files de poteaux déterminent les allées.

Les halles sont toujours installées de façon stratégique dans les villes, soit à la convergence des routes, à l'extérieur de l'enceinte ; soit au centre de la ville adossées à l'église. Sur le territoire, on remarquera que c'est plutôt cette dernière implantation qui a été choisie, ce qui constitue des ensembles monumentaux assez cohérents autour de ce lieu de politique et économique qu'est la halle.

Des caractéristiques architecturales particulières

Les halles de la Forêt d'Orient sont toutes construites selon le modèle dit de "halle nef".

Un plan allongé avec plusieurs rangées de poteaux délimitant trois nefs d'inégale largeur. La nef centrale, la plus large, prend ainsi l'élévation la plus importante, est dite parfois "basilicale" comme à Piney.

Les halles ne sont jamais closes de murs, ce qui fait leur caractère principal. Le toit est posé sur les poteaux.

Les charpentes sont dites "à fermes" : les fermes permettent le report sur un point de couverture verticale, du poids d'une travée entière de couverture.

Cet art de la charpente est marqué par la difficulté technique de la réalisation d'édifices sans clôture de maçonnerie, la stabilité n'est due qu'au caractère indéformable de la charpente. Les poteaux sont posés directement sur des dés en pierre.

Ces charpentes à la géométrie complexe et l'imbrication serrée des bois donnent un effet spectaculaire aux halles.

Cette technique de charpente se retrouve dans un grand nombre d'édifices à pans de bois de la région ; il est logique de la retrouver également dans les halles. Les charpentiers ont fait leurs preuves dans les villes comme Troyes, les techniques étaient connues et répandues. Ils ont pu s'inspirer de l'architecture des granges anciennes.



A la Révolution avec l'abolition des droits de hallage, de mesurage et l'ensemble des autres taxes sur les marchandises, les halles vont voir leur rôle changer. Symboles de l'ancien système féodal, une loi oblige leur cession ou leur location aux communes. Au XX^e siècle, l'affaiblissement des marchés, les nouveaux modes de commercialisation des produits agricoles, le déclin de l'agriculture traditionnelle, les guerres mondiales marquent un très net déclin des halles.



S DU PARC

se tiennent là au centre des villages.

de mise sous leurs charpentes imposantes. Laissons nous conter leur histoire...

En Forêt d'Orient, les halles ont été relativement préservées et nous pouvons encore en admirer quelques très beaux exemplaires. En parcourant le territoire, nous découvrons quatre grandes halles. Depuis Troyes, la première que l'on rencontre est celle de **Piney** au centre du village. Ses dimensions imposantes : 884 m², (34 mètres de longueur et 13 mètres de hauteur) représentent le pouvoir du duc de Piney Luxembourg, l'un des plus importants de Champagne. En face se tient la maison ducale ainsi que le tribunal et la prison où le duc rendait la justice.

Le marché se tenait tous les mardis et quatre foires avaient lieu dans l'année en janvier (Saint Sébastien), en mai (Saint Jacques et Saint Philippe), en juillet (Sainte Madeleine), en octobre (Saint Rémi). Les dimensions de la halle impressionnantes en font un édifice où tout l'art des charpentiers locaux s'exprime. Elle est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1930.

En poursuivant notre route nous croisons celle de **Lesmont**, qui se dresse telle une porte d'entrée dans le village. Le bâtiment actuel été construit en 1855 à l'emplacement d'une halle du XVIII^e siècle brûlée pendant la Campagne de France. Les troupes françaises en ont utilisé certains matériaux pour réparer le pont de Lesmont et ont brûlé le reste du bâtiment par ordre du conseil municipal en 1853.

Sous l'Empire se trouvaient des chambres à l'intérieur qui étaient louées. Le marché se tenait une fois par semaine et 5 foires avaient lieu dans l'année : le 24 février, 25 avril, 29 août, 18 octobre et le lundi après la Saint Martin.

La halle est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1982.



Lesmont

Celle de **Brienne le Château** n'est pas sans rappeler la halle de Piney. Elle témoigne aussi du riche passé de la ville. Construite au XVI^e siècle au centre du village, elle marque le pouvoir des comtes de Brienne et témoigne de l'activité économique de la ville à la fin du Moyen-Age. Construite sur le modèle des halles-nef, elle révèle une charpente imposante.

Elle est caractérisée par deux auvents d'entrée et des petites lucarnes de combles.

Le marché avait lieu le jeudi et trois foires se tenaient dans l'année en Novembre (à la Saint André), en mai (à la sainte Mathie) et en Septembre (à la Saint Michel).

Elle est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1930.



Brienne

Enfin la halle de **Dienville**, la seule en pierre car reconstruite en 1868 sur l'emplacement d'une ancienne halle en bois du XVI^e siècle démontée en 1863. Elle mesure 525 m², des barreaux de fer entre les piliers ferment l'ensemble de l'édifice. L'intérieur a été goudronné en 1980. Jusque dans les années 80 les agriculteurs pouvaient y stocker les récoltes.

L'architecture en pierre confère au bâtiment une grande luminosité avec les grandes arcades latérales. On note le travail des deux façades principales surmontées d'une grande ouverture encadrée de briques locales, qui donne de la lumière. L'entrée latérale est surmontée d'un fronton triangulaire qui donne un style caractéristique du XIX^e siècle à l'édifice.



Dienville

Un patrimoine à découvrir

La présence d'autant de grandes halles sur une partie restreinte de territoire s'explique par l'importante forêt de chênes aux alentours. Forêt qui engendrait des revenus considérables pour les seigneurs et leur offrait des moyens financiers importants. Cette puissance financière permet la cohabitation de plusieurs grandes seigneuries en Forêt d'Orient.

Il faut également mentionner que cette forêt offre une matière première de grande qualité pour ces constructions. La ressource en bois étant disponible immédiatement, et les artisans maîtrisant la technique de la charpente, l'édification des halles en bois a pu se faire sans difficultés.

La partie sud du territoire ne comporte pas de halles malgré la présence de la forêt. Ceci s'explique entre autres par la présence de deux abbayes puissantes : Larrivour et Montiéramey. Ces deux abbayes possédaient leurs propres granges dimières, n'avaient pas besoin de halles pour le commerce.

Aujourd'hui les halles sont très souvent inoccupées, servant de parking la plupart du temps. Quelques manifestations leur rendent vie 3 ou 4 fois par an. Souhaitons que ce riche patrimoine soit préservé et mis en valeur afin de le faire découvrir au plus grand nombre.

Alice THOMAS

BAPTISTE PIAT : MARAÎCHER A PINEY



Disposer chaque semaine d'un panier de légumes peut paraître banal. Les jardiniers vivent depuis longtemps de leurs productions sans intermédiaire. Mais les modes de vie ont changé pour beaucoup d'entre nous. La possession d'un terrain suffisant, le temps nécessaire manquent souvent. Presque partout, la grande distribution propose fruits et légumes calibrés, hors saison et parfois hors sol ! Cependant, la trop belle grosse fraise

andalouse, la fade tomate formatée déçoivent. Nombre de consommateurs recherchent désormais d'autres produits, frais, sains et si possible de provenance connue. C'est à ceux là que s'adresse l'AMAP, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. La première association est apparue en 2001, il y en avait 43 en 2004, plus de 1500 en 2009. Et l'Aube en possède une, grâce notamment à Baptiste Piat, maraîcher à Piney.

Un producteur bio à votre porte

Natif de la commune, Baptiste Piat s'est installé en 2006 sur une parcelle de 500 m². Il dispose aujourd'hui de plus d'un hectare sur lequel il produit fruits de saison, fruits rouges, toute la gamme des légumes et en particulier salades, radis et épinards. Sa terre ayant été convertie en "bio" depuis 1995⁽¹⁾, il a pu dès le départ intégrer cette filière. Cela correspondait un projet longuement mûri, puisqu'il est titulaire d'un BEP et d'un bac professionnel "polyculture-élevage" avec option "agriculture biologique". Sa formation s'est effectuée notamment au lycée de Brioude⁽²⁾. Il l'a complétée par un stage chez un maraîcher "bio" à St André.



M. Piat

L'exploitation comprend un verger de 2 000 m², un tunnel froid de 500 m², et une serre en cours d'installation. La production est en grande partie destinée à la vente en gros à Rungis (Rungis-nature et Bio alizé), à la vente sur le marché Raspail à Paris et à des clients revendeurs en Ile de France. Chaque vendredi après-midi, un marché bio se tient également à Reims. La distribution dans notre département est assurée par l'AMAP dont le "magasin" se trouve 14 Rue Charles Thibaud à Troyes le mercredi de 18 h à 19 h 30 : M^{me} Chantal Alexandre accueille en effet l'association. La municipalité de Troyes, sollicitée, n'a pas souhaité fournir un local. Le précédent centre de distribution logé chez "Les Verts" s'était révélé trop exigü.



Amapiens, Amapiennes...

Une AMAP est une association loi de 1901 qui repose sur un engagement réciproque producteur-consommateur. Son but est de fournir des produits frais de saison et de qualité en favorisant la proximité, tout en assurant au producteur un revenu plus juste. Pour cela, l'adhérent producteur s'engage à garnir des "paniers de saison" de 4 à 5 kg, et le consommateur s'abonne pour une durée minimum de six mois. Au tarif de 15 € par semaine il disposera d'un assortiment permettant notamment de satisfaire aux conseils des nutritionnistes pour une alimentation équilibrée. Un contrat lie les membres de l'association : l'adhérent s'engage à l'achat d'un panier par semaine (paiement un mois d'avance), à une journée d'aide tous les six mois sur l'exploitation et une participation à la distribution (composition et répartition des paniers).

L'AMAP auboise est alimentée par deux maraîchers. On peut en savoir plus sur le site "L'Aube des légumes" :

<http://aubedeslegumes.canalblog.com/>

Au bon Bio...

Le système peut paraître contraignant. Des avantages existent néanmoins et en premier lieu la qualité des produits. Chacun se souvient d'une étude britannique défavorable et qui fit récemment grand bruit. Baptiste Piat lui, insiste sur la meilleure richesse nutritionnelle de ses fruits et légumes, moins "gonflés" d'eau, donc de meilleure saveur et d'un meilleur rapport après cuisson. La préservation de variétés anciennes (tomates "cœur de bœuf", "Saint Pierre", "cornue des Andes" par exemple) assure une plus grande diversité de goûts. Les façons culturales obéissent naturellement aux normes : absence de chimie de synthèse. Le désherbage est manuel ou favorisé par la préparation des sols (faux semis), les amendements consistent essentiellement en engrais verts (moutarde) et en compost mélangé à du fumier. Les traitements reposent sur des recettes bien connues des anciens : ortie, prêle, achillée mille feuilles, écorce de chêne...

Ce type de production, bien que répondant à des préoccupations très actuelles⁽³⁾ ne représente encore qu'une part très modeste des surfaces cultivées : 2% en France (1% en Champagne Ardenne). Le mode de distribution auquel participe Baptiste Piat défriche un type de relation inédite localement, mais en expansion ailleurs. Le fameux slogan "Agir local, penser global" y trouve en tous cas une application concrète.

Gérard LE BERRE

⁽¹⁾ Conversion en bio : <http://www.ecocert.fr/IMG/pdf/FE02-ID-SC-134.pdf>

⁽²⁾ <http://bonnefont.educagri.fr/>

⁽³⁾ Pour des analyses plus complètes et des statistiques : http://www.agencebio.org/upload/actufichier/chiffres07_et_cartes-0608.pdf
http://www.notre-europe.eu/fileadmin/IMG/pdf/Bonny_Agribio.pdf

Le panier du 16 septembre :

- 2 salades
- 1 kg de pomme de terre
- 1 botte de radis
- 1 kg de courgettes
- 500 g de blépinard
- 1 aubergine
- 500 g de fenouil
- 1 kg de tomates

Et des recettes :

<http://www.zigzagbio.com/PBCPPlayer.asp?ID=365784>

Pour adhérer à l'AMAP, téléphoner à Annick Cordeuil 03 25 80 80 78

Le panier de décembre :


- 1 kg de potiron
 - 1 kg de poires, pommes, coings pour les compotes
 - 1 scarole
 - 1 botte de carottes nouvelles.
- En provenance de Chez Patrick Vincent :
- 1 kg de pommes de terre
 - Poireaux et navets

ON A MARCHÉ SUR LE LAC D'ORIENT

 Livre de photos de Didier Guy, publié grâce au soutien financier de l'IBRBS. 35 euros. Disponible à l'atelier Trinité Photo à Sainte Savine, librairie les Passeurs de Texte, librairie Au Bout du Monde, Maison de la Presse, Cultura..


A.S.

QUE FAIRE ? OÙ ALLER ?

 La nouvelle série des plaquettes d'information est arrivée. Editée par le Parc et l'Office de tourisme, elles disent tout des activités offertes en 2010-2011. On y retrouve adresses et horaires, cartes, plans et jeux pour les enfants. Toutes les questions existentielles sont abordées : de "Que faire avec des adolescents ?" à "Que faire quand il pleut ?". Les rallyes vélo sont proposés avec circuits adaptés aux âges et questionnaires pour champions. La vedette évidemment revient au nouvel aménagement de l'espace faune, dépliant largement illustré et bilingue : français et anglais seulement. Le langage des aurochs, élans et tarpans reste à ce jour inconnu.

G.L.B.

ALMANACH 2010

 L'almanach des Croqueurs 2010 fut la lecture favorite de Monsieur Jourdain, un snob qui se piquait de noblesse. C'est fini, l'almanach

des Croqueurs a fait craquer les us. Il est lu par les raffinés qui cherchent à connaître les fruits, les recettes et leurs heureuses influences sur le caractère. D'ailleurs toutes les recettes de cet almanach ont été essayées sans accident notable.

Tiens les fruits ! On croit tout savoir sur les fruits. La fraise n'en est pas un, car les vrais fruits de la fraise sont les akènes, ces petits grains durs et secs comme l'injustice. La figue non plus qui est une fleur refermée sur elle-même.

Par contre la tomate la courge, le potiron sont des fruits. Alors ! On ouvre l'almanach, on voyage dans le verger, on y croise la coccinelle cet insecticide naturel, l'abeille livreuse de sperme, et les fruits de toutes formes, couleurs et succulences. Les pragmatiques iront à la page des trucs et astuces, taille, greffe et autres techniques. Les donneurs de leçon iront à la rubrique "vrai ou faux" et se feront piéger. Les poètes chercheront le billet qui fait rire et penser. Les nostalgiques prendront les proverbes et dictons pour argent comptant. Je n'en rafole pas. Je préfère ceux d'Eluard "Gratter sa voisine ne fleurit pas en mai".

Ah ! On y parle aussi des Croqueurs de Pommes, de leurs buts, de leurs mœurs, de leurs œuvres et de leurs pompes. Exercice obligé. On les présente : 7000 adhérents, 55 sections. Ce n'est plus une famille, c'est un peuple. L'almanach 2010 indispensable, incontournable, riche, jeune et beau.

Jean Lefèvre.

Éditions Transfaire, 192 pages, pur jus de fruit. 15 euros. Chez les Croqueurs de Pommes 8 B rue des Noël's Troyes.

ON A ÉCOUTÉ...

Paysages sonores de la forêt d'Orient.



Enregistrer les sons de la Forêt d'Orient au fil des saisons, l'idée est née du besoin de sonoriser une exposition à la Maison du Parc. Le promeneur, pour peu qu'il soit attentif, saisit autant les ambiances sonores que les paysages. On entendra donc loriot, pouillot et autre grèbe lancés dans une compétition débridée d'harmonies. Dans le livret d'accompagnement, fort justement intitulé "concert", les cinq parties illustrent forêts, villages, prairies, étangs et grands lacs. Ce bel outil pédagogique dépasse largement les habituels disques d'initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux, La mise en son évoque l'opéra et ses personnages grandioses, leur entrée discrète ou tonitruante. Le brame profond du cerf dialogue avec le tambourinement du Pic épeiche et semble déranger le sanglier grognon. Tous les animaux des fables sont là, pour un spectacle sonore. La dernière plage s'intitule "la glace chante"... Une pure poésie.

1 CD. En vente à la Maison du Parc. 10 €.

G.L.B.

ACTUALITÉS DU PARC

2010 ne vois-tu rien venir ?

Jamais je n'aurais pensé qu'à l'aube de 2010, le PNR de la Forêt d'Orient n'aurait toujours pas reçu l'avis favorable du ministère, et pourtant c'est ainsi : statuts, communes adhérentes, article 49... Il y a sans doute un ou des blocages...

Réouverture de l'espace faune

L'espace faune est maintenant pratiquement terminé et a été ouvert provisoirement quelques jours en novembre. Les élans, chevreuils, cerfs, sangliers seront visibles (parfois !) dès le printemps. Les aurochs et tarpans moins farouches vous attendront sur le parcours.

Ecomusée

Des subventions conséquentes vont être demandées pour permettre la réfection de certains bâtiments et l'amélioration du fonctionnement de l'ecomusée. Une nouvelle politique de développement est impulsée et sera portée par le Parc ! Très bonne nouvelle

Autre bonne nouvelle, l'annonce du recrutement d'un urbaniste conseil, essentiellement au service des communes et de leurs habitants, et d'un chargé de mission énergie qui dans le cadre de la charte organisera, animera et coordonnera les activités du PNRFO dans ces domaines.

Après 10 années passées au PNRFO, Sylvain Dehureaux rejoindra un autre emploi en Creuse en Février. Nous ne doutons pas que son nouvel employeur saura apprécier ses compétences et sa disponibilité et lui souhaitons beaucoup de réussite.

Dégât collatéral. Alice, notre attachée patrimoniale mais surtout sa compagne...le suivra !

Il va être difficile de remplacer son sourire et son efficacité mais à elle aussi, nous souhaitons bon vent !

A. S.

Après la rencontre avec "Marcassine"...

Ancien garde de l'ONCFS, et ami du Parc du Vercors, Jean Paul Vieron nous a dit avoir connu des aventures semblables à la nôtre (voir Escarboucle 76), expliquant que le sanglier subissant une pression de chasse forte, certains marcassins se retrouvent très tôt indépendants, et sans appréhension vis à vis de l'homme. Il nous a ainsi raconté l'histoire d'un marcassin recueilli par un patron de bar. La petite bête passait son temps dans les jambes des consommateurs avant d'être finalement menée dans un élevage sur requête de l'Office national de la chasse (le sanglier est une espèce qui ne peut ni être transportée ni détenue par un particulier).

Ce même propriétaire d'un bar, situé au pied des falaises, avait un jour retrouvé dans sa salle de jeux un chamois poursuivi par des chiens. Autre jolie histoire de chamois, également dans le Vercors.

Une chevrrière avait recueilli un jeune chamois égaré, si petit qu'il tenait à peine sur ses pattes. Elle l'avait nourri au lait de chèvre pendant plusieurs jours avant de faire appel à l'ONCFS.

Personne ne donnait cher des possibilités de survie de ce petit chevreau dans la nature, bien qu'il ait repris des forces. Pourtant JP Vieron l'a lâché dans un champ de luzerne tout en le surveillant de loin. L'animal s'y distinguait à peine. Et quelle ne fut pas sa surprise de voir une femelle chamois s'approcher et, après une longue hésitation, le petit cabri s'est mis à téter !

Une histoire particulièrement exceptionnelle où l'intervention de l'homme a été nécessaire mais, on ne doit pas oublier que la règle générale est de ne pas approcher ni toucher les faons rencontrés !

A. SPILMANN

RANDONNÉES

Samedi 9 janvier :
Randonnée autour de Lévigny
 RDV à 13h30 place de l'église à Lévigny

Samedi 6 février
Randonnée autour de Thennelières
 RDV à 13h30 place de la mairie
 à Thennelières

Adhérents : gratuit / Non adhérents :
 2 euros.



Dimanche 21 mars
**32° Brevet Pédestre du Parc au départ
 de Vendevre sur Barse**

RDV à partir de 9h salle de la Source,
 rue des Anciennes Tanneries 25, 17 et 10 km
 Circuit de 5 km accessible aux personnes
 à mobilité réduite

Adultes : 4 €/Etudiants, licenciés FFRP et Amis du Parc : 3 €
 Parcours 10 et 5 km : 2 €
 Gratuit pour les moins de 12 ans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale ordinaire de l'association aura lieu vendredi 5 mars à la Maison des Lacs à 17h30. Elle sera suivie à 20 heures d'une conférence-débat sur Charles Baltet donnée par Jean Lefebvre, président de l'Association des Croqueurs de Pommes de l'Aube.

CINÉMA A MONTIERAMEY

26 janvier à 20h30

Oscar et la dame rose

film d' Eric Emmanuel Schmitt
 avec Michèle Laroque.

5 février

pour les écoles en matinée

Pierre et le Loup

23 février à 20h30

Loup

le nouveau film d'aventures
 de Nicolas Vanier
 réalisateur du *Dernier Trappeur*

12 Mars à 20h30

Invictus

le nouveau film de C. Eastwood
 inspiré d'un épisode
 de la vie de Nelson Mandela.



Adultes : 6 € / Enfants : 3,50 €

**J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC
 JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE** (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2010

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 €
 Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
 et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
 Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
 Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, G. Vautrin, A. Wiczorek, A. JeanPierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thomas.
 Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
 Septembre 2009 - ISSN 0999-4998
 D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
 Imprimé sur papier recyclé 100 %.
 Conservation en archives de 200 ans.
 Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
 © L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
 Marque déposée.

